

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 12 avril 2021 modifiant l'arrêté du 29 mars 2017 fixant la liste et la localisation des emplois d'inspecteur général et de contrôleur général des services actifs de la police nationale

NOR : INTC2107271A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 2007-315 du 7 mars 2007 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois d'inspecteur général et de contrôleur général des services actifs de la police nationale ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2017 modifié fixant la liste et la localisation des emplois d'inspecteur général et de contrôleur général des services actifs de la police nationale,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le II de l'annexe de l'arrêté du 29 mars 2017 susvisé est ainsi modifié :

Dans la rubrique « 1) Direction générale de la police nationale : », la ligne :

«

Conseiller stratégie, coopérations et prévention
--

»

est remplacée par la ligne :

«

Conseiller, chef du pôle des affaires internationales et européennes
--

».

Art. 2. – Le II de l'annexe de l'arrêté du 29 mars 2017 susvisé est ainsi modifié :

La rubrique « 10) Direction de la coopération internationale :

«

Sous-directeur de l'administration et des finances
--

Sous-directeur de la coopération de sécurité et de gouvernance
--

»

est remplacée par la rubrique :

« 10) Direction de la coopération internationale de sécurité :

Sous-directeur de l'administration et du soutien
--

Sous-directeur Monde

».

Art. 3. – Le présent arrêté entre en vigueur à compter du premier jour du mois suivant sa publication au *Journal officiel* de la République française.

Art. 4. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 12 avril 2021.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de la police nationale,
F. VEAUX